



**Sur l'emploi du passé composé et du passé simple. "...ayant reçu de voz nouvelles, ie communicquay avec luy, et la conclusion fust telle que vous ay mande ..."**

Schøsler, Lene

*Published in:*

Le changement en français

*Publication date:*

2012

*Document version*

Tidlig version også kaldet pre-print

*Citation for published version (APA):*

Schøsler, L. (2012). Sur l'emploi du passé composé et du passé simple. "...ayant reçu de voz nouvelles, ie communicquay avec luy, et la conclusion fust telle que vous ay mande ...". I C. Guillot, B. Combettes, A. Lavrentiev, E. Oppermann-Marsaux, & S. Prévost (red.), *Le changement en français: Etudes de linguistique diachronique* (s. 321-339). Berne: Peter Lang. Sciences pour la Communication, Bind. 101

SC!

Sciences pour la communication

Vol. 101

**Comité scientifique**

D. Apothéloz, Université de Nancy 2  
J.-P. Bronckart, Université de Genève  
P. Chilton, Université de Lancaster  
W. De Mulder, Université d'Anvers  
J.-P. Desclés, Université Paris-Sorbonne  
F.H. van Eemeren, Université d'Amsterdam  
V. Escandell-Vidal, UNED, Madrid  
F. Gadet, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense  
J.-M. Marandin, CNRS et Université Paris-Diderot  
F. Martineau, Université d'Ottawa  
M. Milton Campos, Université de Montréal  
J. Rouault, Université Stendhal (Grenoble 3)

Les ouvrages publiés dans cette collection ont été sélectionnés  
par les soins du comité éditorial, après révision par les pairs.

Collection publiée sous la direction de  
Marie-José Béguelin, Alain Berrendonner,  
Denis Miéville et Louis de Saussure

C. Guillot, B. Combettes, A. Lavrentiev,  
E. Oppermaun-Marsaux & S. Prévost (éd.)

## Le changement en français

Etudes de linguistique diachronique



PETER LANG

Bern • Berlin • Bruxelles • Frankfurt am Main • New York • Oxford • Wien

2012

Information bibliographique publiée par «Die Deutsche Nationalbibliothek»  
«Die Deutsche Nationalbibliothek» répertorie cette publication dans la  
«Deutsche Nationalbibliografie»; les données bibliographiques détaillées sont disponibles  
sur Internet sous <http://dnb.d-nb.de>.

Ouvrage publié avec l'aide de la Région Rhône-Alpes.

Graphisme: Atelier 4b, Sandra Meyer

ISBN 978-3-0343-1205-9 br.      ISBN 978-3-0352-0154-3 eBook  
ISSN 0933-6079 br.      ISSN 2235-7505 eBook

© Peter Lang SA, Editions scientifiques internationales, Berne 2012  
Hochfeldstrasse 32, CH-3012 Berne, Suisse  
[info@peterlang.com](mailto:info@peterlang.com), [www.peterlang.com](http://www.peterlang.com)

Tous droits réservés.

Cette publication est protégée dans sa totalité par copyright.

Toute utilisation en dehors des strictes limites de la loi sur le copyright est interdite  
et punissable sans le consentement explicite de la maison d'édition.

Ceci s'applique en particulier pour les reproductions, traductions, microfilms,  
ainsi que le stockage et le traitement sous forme électronique.

Imprimé en Suisse

## Table des matières

|  |     |
|--|-----|
| Présentation.....  | VII |
| Jacques BRES & Emmanuelle LABEAU<br>Un phénix linguistique? Le tour narratif <i>va</i> + infinitif <i>renaîtrait-il</i> ,<br>en français contemporain, de ses cendres médiévales? .....  | 1   |
| Claude BURIDANT<br>Contribution à l'histoire de la prose française médiévale: la traduction<br>du latin dans les textes historiographiques français et espagnol.....   | 15  |
| Catherine SCHNEDECKER & Daniela CAPIN<br>Quand <i>tout le monde</i> passe du spatial à l'humain. Evolution<br>d'une locution pronominale (2): période du français pré-classique.....   | 37  |
| Anne CARLIER<br>Le très ancien français comme objet d'analyse:<br>valeur heuristique et aspects méthodologiques .....  | 57  |
| Yvonne CAZAL<br>Drôle de corps! Le cas de <i>mon, ton, son cors</i> comme substitut<br>nominal du pronom personnel en ancien et moyen français:<br>une grammaticalisation qui n'a pas réussi? .....  | 87  |
| Corinne FÉRON & Danielle COLTIER<br>Etude diachronique d'une unité lexicale polyphonique: <i>censé</i><br>dans les définitions du <i>Dictionnaire de l'Académie française</i><br>(1 <sup>re</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> , 8 <sup>e</sup> , 9 <sup>e</sup> éditions) ..... | 103 |
| Bryan DONALDSON<br>Les subordonnées initiales et la périphérie gauche<br>en ancien français .....  | 119 |
| Monique DUFRESNE & Fernande DUPUIS<br>Inaccusativité et télélicité en français médiéval .....  | 137 |
| Oreste FLOQUET<br>Hypothèses sur le <i>ɛ</i> svarabhaktique, la métathèse et l'instabilité<br>du /r/ en ancien français .....  | 155 |
| Jukka HAVU<br>Le passé surcomposé dans le français classique .....   | 177 |

|  |     |
|--|-----|
| Richard INGHAM<br>La syntaxe des connecteurs adversatifs dans la prose<br>du XII <sup>e</sup> siècle: l'apport du corpus CORPTEF.....  | 193 |
| Annie KUYUMCUYAN<br><i>Lequel</i> «outil de reprise»: parcours d'un indéfini.....  | 209 |
| Jan LINDSCHOUW<br>Evolution du système du futur entre langues conservatrices<br>et innovatrices.....   | 226 |
| Christiane MARCHELLO-NIZIA<br>L'oral représenté en français médiéval: un accès construit<br>à une face cachée des langues mortes.....  | 247 |
| Evelyne OPPERMANN-MARSAUX<br>Le développement du marqueur discursif <i>di</i> de l'ancien français<br>jusqu'au français classique.....   | 265 |
| Magali ROQUIER<br>La séquence «préposition + <i>ce que</i> » en ancien français.....   | 281 |
| Michela RUSSO<br>L'évolution des groupes consonantiques <i>obstruantes</i> + <i>liquides</i> du latin<br>à l'ancien français: analyse phonologique et prosodie diachronique.....             | 299 |
| Lene SCHØSLER<br>Sur l'emploi du passé composé et du passé simple.<br>«... ayant reçu de voz nouvelles, ie communicquay avec luy,<br>et la conclusion fust telle que vous ay mande ...»..... | 321 |
| Gilles SIOUFFI<br>La «démétaphorisation» du français au XVII <sup>e</sup> siècle: confrontation<br>de l'usage et des remarques à partir de trois exemples.....                               | 341 |
| Anne VANDERHEYDEN<br>Dire la «singularité indéterminée». Le paradigme<br>de «quelqu'un» en ancien français.....  | 357 |
| Thomas VERJANS<br>Evolution des «particules» grammaticales: le cas d' <i>avant</i> .....   | 377 |
| Aude WIRTH<br>Bases textuelles de français médiéval et sources non littéraires:<br>les documents comptables.....   | 397 |

## Présentation

Le colloque international DIACHRO se réunit tous les deux ans et rassemble la communauté des linguistes travaillant sur l'histoire du français. Les travaux qui ont été présentés lors de la cinquième édition du colloque (<http://diachro-v.ens-lyon.fr/>) et qui sont rassemblés dans ce recueil portent sur différents états et différentes périodes de la langue (du français des origines au français moderne), et sur de nombreux domaines linguistiques (phénomènes phonétiques, faits de morphosyntaxe et de syntaxe, ordre des mots, temps et aspects verbaux, sémantique lexicale, sémantique référentielle, marqueurs du discours), avec pour dénominateur commun une approche diachronique des phénomènes étudiés. Ces recherches offrent non seulement un panorama des changements importants qu'a connus le français depuis ses origines, mais elles reflètent aussi la vitalité d'un domaine de recherche aussi actif en France qu'à l'étranger.

L'un des principaux apports de ce recueil est qu'il témoigne de l'émergence de problématiques nouvelles et novatrices dans le champ de la diachronie du français. Pour la période médiévale en particulier, la question de l'oral représenté et de son statut dans l'écrit vernaculaire a été abordée de différentes manières. D'autres aspects rarement traités jusqu'ici, comme la prégnance des modèles et moules de l'écrit dans la prose des langues européennes ou les spécificités des registres de compte et leur intérêt pour la recherche linguistique, ont également été développés. Autant de questions sur le statut de la langue qui nous est parvenue, les sources dont on dispose et la façon dont on peut les exploiter.

D'autres thématiques, plus habituellement abordées parce qu'elles sont au cœur de la recherche sur l'histoire de la langue, ont également trouvé leur place. On pense notamment à la question des différents états du français, qui se définissent du point de vue synchronique par des caractéristiques propres, et qui posent, du point de vue diachronique, le problème de leurs limites et de leur périodisation. Deux périodes ont particulièrement été mises en avant, le français classique et le très ancien français (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle), ce qui a amené, dans ce dernier cas, à traiter de la question complexe des frontières de langues entre français et latin.

Enfin, une attention toute particulière a été portée au verbe dans ses relations à la phrase et à ses compléments (rection verbale, transitivité), mais aussi dans sa sémantique aspectuelle et temporelle: les formes du futur, le passé composé, le passé surcomposé ont été étudiés de différents points de vue, en particulier dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation. Par leur complémentarité, ces recherches apportent un éclairage nouveau sur le système verbal du français et ses réorganisations successives jusqu'à aujourd'hui.

Dans la diversité de leurs approches et de leurs objets, l'ensemble des études qui sont présentées dans cet ouvrage offre donc un état très représentatif des recherches qui sont en cours et de celles qui sont à venir dans le champ de la linguistique historique et de la diachronie du français.

## Un phénix linguistique? Le tour narratif *va + infinitif* renaîtrait-il, en français contemporain, de ses cendres médiévales?

Jacques BRES, *Praxiling*, UMR 5267 CNRS-Montpellier III & Emmanuelle LABEAU, Aston University

### 1. Du tour narratif *va + infinitif*

Les études typologiques (Hagège 1993, Bybee *et al.* 1994, Dahl 2000, Bourdin 2008 notamment) ont montré de façon consistante que les indications spatiales (notamment les verbes de mouvement) tendaient à se grammaticaliser en expressions temporelles. La forme *itive* (en français *aller*) dans les langues romanes a fait l'objet de ce processus linguistique<sup>1</sup>, et avec succès, puisque, en tant qu'auxiliaire d'un verbe à l'infinitif ou au participe présent (et moins fréquemment au participe passé), elle est à même d'offrir, au cours de son histoire, pas moins de dix emplois grammaticalisés (Bres et Labeau à paraître). Nous nous intéresserons dans cet article, qui ne portera que sur le français, à l'emploi que nous nommerons, avec Larreya (2005) et Lansari (2009), *narratif*: il apparaît en textualité narrative, dont les propositions du premier plan sont régies par la relation de *progression* (Labov 1972/1978). Cet emploi que le français a connu jusqu'au début du XVII<sup>ème</sup> (1) tend, sur des bases peut-être différentes, à se répandre aujourd'hui (2):

- (1) Sur ces propos, feirent leur accord, et, en regardant le lieu le plus propre pour faire ceste belle oeuvre, elle *vat dire* qu'elle n'en sçavoit point de meilleure ne plus loing de tout soupson, que une petite maison qui estoit dedans le parc, où il y avoit chambre et lict tout à propos. Le gentil homme, qui n'eust trouvé nul lieu mauvais, se contenta de cestuy-là. (Navarre M. de, *L'Heptaméron*, 1550)

1 Cf., entre autres, Damourette et Pichon 1911-1936/1970, Gougenheim 1929, Pérez Saldanya 1998, Detges 1999, De Mulder 2002, 2008.

Sur l'emploi du passé composé et du passé simple.  
 «...ayant reçu de voz nouvelles, ie communicquay  
 avec luy, et la conclusion fust telle que vous ay  
 mande ...»<sup>1</sup>

Lene SCHØSLER, Université de Copenhague

## 1 Introduction

Le but de la présente étude est de proposer de combiner deux approches en linguistique diachronique: l'approche variationnelle telle qu'elle a été développée par Koch & Oesterreicher (par exemple K & OE 1990, 2001), basée sur Söll (1974) et l'approche élaborée par Andersen sur la réanalyse et son actualisation. En combinant ces deux approches, je pense pouvoir décrire de façon plus précise les étapes d'un changement de grammaire. L'exemple qui illustrera mon propos est bien connu dans les grandes lignes: la grammaticalisation du passé composé (PC) en français, au départ forme du présent, puis grammaticalisé comme forme du passé. Le PC sera étudié par rapport aux autres temps du passé, en particulier par rapport au passé simple (PS). Le problème qui retiendra en particulier mon attention est l'alternance entre PC et PS dans deux périodes et deux genres différents: les passages narratifs des textes épiques de l'ancien français (le fameux «*tense-switching*»), et les textes non littéraires de la Renaissance (traité et lettres). Cette distribution de textes permet en outre d'évaluer la pertinence de deux hypothèses contradictoires concernant le rôle des genres textuels (formulée comme la distinction entre domaine du discours et domaine de la narration), car on peut se demander si cette distinction est le facteur primaire pour la compréhension de l'emploi des temps (comme le proposait

1 Lettre no 852 de Calvin à M. de Falais du 16 novembre 1546, reproduite avec l'orthographe de l'édition CR vol 40:420. Le passage cité présente une alternance entre le PS (*communicquay, fust*) et le PC (*ay mandé*).

Weinrich (1973) basé sur Benveniste (1966)) ou si ce sont au contraire les valeurs des temps qui sont primaires, et la distinction entre genres un effet secondaire.

Mon étude sera articulée de la façon suivante: la section 2 contient une introduction à la problématique concernant le PC et le PS et aux méthodes appliquées dans la présente étude. La section 3 est une étude des valeurs du PC basée sur corpus. La section 4 contient ma conclusion.

## 2. Introduction à l'évolution des temps composés du passé, problèmes et méthodes

Les formes des temps du passé dans les langues romanes ont subi des processus de grammaticalisation comparables à celles des temps du futur, avec la différence remarquable qu'aucune de ces formes analytiques n'a fusionné. Les composantes sont séparables par divers éléments entre le participe et l'auxiliaire. Les spécialistes de l'histoire de la langue n'hésitent pas pour autant à accepter ces formes comme faisant partie du système des temps du passé des verbes<sup>2</sup>. Leur évolution est schématisée dans la Figure 1 dans laquelle on voit la concurrence entre deux formes co-existantes, une forme synthétique et une forme analytique. Pour simplifier, j'ai noté sous b de la Figure 1 «protoroman» sans vouloir impliquer avec ce terme une étape uniforme pour les étapes anciennes des langues romanes, et en sachant que la relation entre les deux formes du passé varie fort d'une langue romane à l'autre. (Figure 1, b). Au début, la forme analytique est la forme marquée, et on assiste à un renversement de cette relation en français moderne, où la forme synthétique – si utilisée – est fortement marquée (Figure 1, c).

2 On a proposé de voir dans le pronom et l'auxiliaire du français moderne un morphème discontinuel de personne, de nombre et de temps, voir par exemple Jacob (1991) et Klausenburger (2000). Selon cette analyse, la forme *j'ai* dans (1d) pourrait être segmentable en trois morphèmes: personne, nombre et temps du passé.

|                     |                       |                   |
|---------------------|-----------------------|-------------------|
| a. latin classique  | <i>cantavi</i>        | 'je chantai'      |
| b. «protoroman»     | <i>habeo cantatum</i> | <i>cantai</i>     |
| c. français moderne | <i>j'ai chanté</i>    | <i>je chantai</i> |
| d. français parlé   | <i>j'ai chanté</i>    |                   |

Figure 1: Les étapes de la grammaticalisation des formes du passé

Je vais maintenant me pencher sur les étapes successives de cette évolution afin d'étudier en détail les réanalyses. Mon hypothèse de recherche est que chaque réanalyse se manifeste dans les textes sous forme de *variations*. Une variation entre l'ancienne valeur ou structure (A) et la nouvelle (B), selon la formule de changement bien connue:  $A > \{A, B\} > B$ . Selon mon hypothèse, l'actualisation de la nouvelle valeur (B) se manifeste dans les textes selon des principes prévisibles, conformes aux diasystèmes et aux principes d'actualisation d'Andersen. L'examen de l'hypothèse se fera sur un corpus composé 1° des plus anciens textes français, 2° de textes du XIII<sup>e</sup> siècle et 3° de textes non littéraires de la Renaissance, voir les références dans la bibliographie. Pour la période classique, je vais me référer à l'étude de Caron & Liu (1999). La vérification de l'hypothèse sera faite en étudiant les variations relevées à l'intérieur de chaque période. L'hypothèse est confirmée si les principes de variation sont conformes à ceux qui se laissent déduire des approches choisies, c'est-à-dire: des distinctions diasystématiques et des principes d'actualisation d'Andersen, ce qui implique que la valeur originelle (A) se confinera dans les contextes conservateurs, et la nouvelle valeur (B) se manifestera progressivement dans les contextes innovateurs.

Pour l'évolution de ce qui va devenir le PC en français, les valeurs des quatre étapes de la Figure 1 se laissent caractériser comme indiqué dans la Figure 2:

- Etape 1: un *état présent*, le verbe se trouve accompagné d'un complément d'objet direct et d'un participe passé ayant la fonction d'attribut
- Etape 2: un *présent accompli*
- Etape 3: une action ou une situation de passé, proche ou éloigné, dont les effets durent toujours ou *perfectum praesens*

Etape 4: un passé indifféremment proche ou lointain, mais dont les éventuels effets actuels ne sont pas pris en considération ou *perfectum historicum*

Figure 2: Les valeurs des quatre étapes de la construction du type *habeo litteras scriptas* (cf. les étapes a-d de la Figure 1)

Au départ (étape 1), la construction *habeo litteras scriptas* signifie que je tiens des lettres qui ont été écrites soit par moi-même, soit par une autre personne. *Habeo* étant le verbe principal, il s'agit d'un présent indiquant un état présent et dont le verbe se trouve accompagné d'un complément d'objet direct et d'un participe passé ayant la fonction d'attribut. Aussi longtemps qu'existe la possibilité de la non-identité des deux sujets, celui du verbe à forme personnelle *habeo* et celui du participe *scriptas*, il s'agit d'une construction libre, non grammaticalisée, dont la valeur de présent est la seule possible. A partir du moment où l'identité entre les deux sujets est obligatoire, le processus de grammaticalisation est entamé et la voie est ouverte pour un glissement vers une interprétation différente, d'abord celle d'un *présent accompli* (étape 2), ensuite celle d'une action ou d'une situation de passé, proche ou éloigné, dont les effets durent toujours ou *perfectum praesens* (étape 3)<sup>3</sup>. Entre les étapes 1 et 2, la construction subit une réanalyse, suite à laquelle le verbe à la forme personnelle n'est plus ressenti comme verbe principal, il est devenu auxiliaire, et la fonction de verbe principal est transférée au participe. A partir des plus anciens textes on relève à côté de cas où persiste la valeur d'un *présent accompli*, la valeur du *perfectum praesens*. Ensuite se manifeste un glissement vers la valeur d'un *perfectum historicum*, c'est-à-dire d'un passé indifféremment proche ou lointain, mais dont les éventuels effets actuels ne sont pas pris en considération (étape 4). La question qui se pose est de savoir comment interpréter les valeurs relevées dans les anciens textes qui semblent montrer un usage beaucoup plus chaotique que la progression en étapes que je propose ici.<sup>4</sup> Dans la section suivante, je vais me pencher sur les valeurs du futur PC au cours des différentes périodes du

3 Voir la définition et quelques exemples concrets dans Schøsler (1973:15).  
4 On verra plus loin que mon analyse s'écarte de ce que d'autres chercheurs ont proposé notamment sur deux points: sur la datation des étapes et sur l'analyse de la variation des temps.

français, en particulier sur Calvin, car son usage du PC et du PS me semble surprenant.

### 3. Etude des valeurs du PC basée sur corpus

#### 3.1 D'un état présent au présent accompli

Le premier moment dans le processus de grammaticalisation est l'étape 2, où les verbes *avoir* ou *être* se combinent avec un participe passé avec le sens d'un *présent accompli*, voir (1a-b), et où les deux formes verbales ont le même sujet logique. Il est significatif que les deux éléments de la construction analytique conservent une certaine indépendance concernant leur position respective, l'insertion de divers compléments et l'accord du participe. C'est ainsi que le participe peut suivre (voir 1a) ou précéder l'auxiliaire (voir 1b); l'accord du participe avec son complément est facultatif et ne dépend pas de la position de celui-ci, alors qu'avec l'auxiliaire *être* le participe s'accorde avec son sujet<sup>5</sup>. L'étape 1 se rencontre encore, mais rarement, dans les plus anciens textes<sup>6</sup>, et cela seulement dans les parties narratives, jamais dans les répliques, fait conforme à l'hypothèse que l'usage innovateur se rencontre dans les répliques<sup>7</sup> alors que l'usage conservateur se rencontre dans les parties narratives.

(1a) Léger v. 125 son quev que il a coronat  
(sa tête que il a tonsurée (= qui a été tonsurée))

(1b) Alexis v. 4 Tut est muez, perdu ad sa colur  
(tout est changé et a perdu sa couleur (=et n'a plus sa couleur))

Les exemples (1a-b) vont servir comme illustration de la première réanalyse, car ils constituent ce qu'on désigne par le terme «critical context» (voir Diewald 2002), c'est-à-dire qu'ils permettent deux analyses, qui

5 Pour plus de détails, voir sur ce point Wilmet (1998: 360 ss).

6 Voir mon étude sur les plus anciens textes (Schøsler 2004).

7 Les répliques ne sont évidemment qu'une représentation fictive de l'oral; mais néanmoins un écho de l'oral plus ou moins fidèle.



correspondent à deux étapes du processus de grammaticalisation. Dans les deux exemples, l'ambiguïté réside dans le fait que celle ou celui qui lit ou qui entend ces phrases ne sait pas quel est le sujet logique des activités exprimées par les deux participes: est-ce Léger ou bien un autre qui l'a tonsuré? Est-ce Alexis ou bien est-ce l'âpreté de la vie qui a changé l'apparence d'Alexis? En d'autres mots: en principe, ces exemples peuvent être interprétés comme illustrant non seulement l'étape 1, mais aussi l'étape 2. Ce type d'ambiguïté constitue ainsi le «*bridging context*» depuis l'étape 1 vers l'étape 2.

### 3.2 Du présent accompli (étape 2) au *perfectum praesens* (étape 3)

La valeur du *perfectum praesens* trouve sa place naturelle sur l'axe temporel du *moi-ici-maintenant* ou dans l'énonciation du discours tel qu'il a été défini d'abord par Benveniste (1966: 245) et ensuite par Weinrich (1973). Cette valeur se trouve typiquement dans des passages du discours direct (fictif) ou dans les paroles adressées directement au public, alors qu'elle est absente du récit. La valeur ne se présente guère en séries, mais insérée dans un contexte composé de formes du présent ou du futur. Ces exemples se font parfois accompagner par les adverbes temporels, ceux-ci se rapportant tous au présent de l'énonciation. Il s'agit soit de l'adverbe *or*, voir (2a) soit d'une durée qui s'étend jusqu'au moment de la parole: *longuement* (2b). Ces adverbes confirment ainsi l'interprétation de la valeur temporelle de ces formes, comme le fait aussi la forme des verbes du contexte comportant le présent ou le futur. La valeur de *perfectum praesens* apparaît naturellement à la première et à la deuxième personne du singulier et du pluriel, mais elle se trouve aussi à la troisième personne, au singulier et au pluriel, à propos d'événements ou de situations arrivés à d'autres personnes.

(2a) Léger v. 167: *Hor a perdu* don Deu porlier  
(maintenant il a perdu [la possibilité] de parler à Dieu)

(2b) Alexis v. 341: «*Mult lungament ai a lui conversé*»  
(je l'ai longtemps fréquenté)

L'exemple (2a) ne peut pas être interprété comme un cas d'étape 1, mais bien comme un cas d'étape 2, puisqu'il ne s'agit pas de la possession ac-

tuelle par Léger de quelque chose. En d'autres mots: *avoir* n'est plus le verbe principal de la phrase, c'est *perdre* qui est devenu le verbe principal. En effet, le texte raconte qu'on a coupé la langue à Léger pour l'empêcher de prier à Dieu, et cette situation actuelle: l'impossibilité de parler constitue le message de la phrase. En même temps, l'exemple nous fait comprendre comment les locuteurs ont pu arriver à la deuxième réanalyse, vers l'étape 3, car la situation actuelle de l'exemple (2a) a été provoquée par une action précédente: l'arrachement de la langue de Léger. L'exemple (2a) illustre ainsi le «*bridging context*» entre les étapes 2 et 3, impliquant un glissement d'interprétation depuis la situation actuelle vers l'action qui l'a causée, soit un cas de *perfectum praesens*.

J'ai dit que le contexte du *perfectum praesens* se trouve dans les répliques (fictives) des textes littéraires. Dans une étude de 1973, j'ai examiné en détail la valeur de *perfectum praesens* (étape 3) rendue par le PS et le PC. J'ai pu constater que – mis à part quelques cas de *présent accompli* (étape 2) dans les tout premiers textes – le PC a dans les textes examinés, et cela depuis les plus anciens textes, la valeur de *perfectum praesens* (étape 3) dans le discours direct. Le PS arrive également – mais plus rarement – à exprimer ce sens, jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, en narration et en discours direct, à côté de sa valeur de *perfectum historicum*. Cette distribution de l'usage avec le PC ayant la valeur de *perfectum praesens* dans les répliques, confirme l'hypothèse que l'emploi innovateur se rencontre dans le contexte qui se présente comme proche de l'oral. Car, dans les parties narratives, le PC n'a pas cette valeur. Pour approfondir ce propos, il faut maintenant aborder la valeur du *perfectum historicum*.

### 3.3 La valeur de *perfectum historicum*

Pour l'époque la plus ancienne, j'ai constaté que le PC, le PS et le présent historique alternent librement dans les parties narratives des textes sans qu'on puisse toujours identifier des nuances de sens ou des contraintes formelles qui déterminent le choix de l'une ou l'autre des trois formes, et cela jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle (voir aussi Martin 1971: 393). Ce phénomène, connu sous le terme «*tense switching*», est très déroutant pour les spécialistes, voir mon étude de 1973 pour une présentation des diverses tentatives

d'explication. Je vais me concentrer ici sur le noyau du problème, celui de l'interprétation du PC alternant avec un PS. Au moins deux points de vue s'opposent, le premier proposé entre autres par Foulet, et accepté de façon plus ou moins implicite par un grand nombre d'autres chercheurs. L'hypothèse repose sur l'idée que l'emploi du PC a valeur de *perfectum historicum* constitue le début de l'emploi moderne dans le langage parlé:

... il faudrait précisément chercher les débuts de l'usage moderne dans la langue poétique ou littéraire du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est là, semble-t-il, que pour la première fois le passé indéfini a pris, à côté de son sens traditionnel, la signification d'un prétérit. (Foulet 1920: 273-4)

Contre ce point de vue, j'ai argumenté (Schøsler 1973, 2001) que le PC dans les parties narratives garde toujours sa valeur d'un présent<sup>8</sup> (un présent accompli), en d'autres termes, que l'emploi dans ce registre reflète un usage ancien. Puisqu'il est un temps du présent, le PC se présente le plus souvent dans un contexte contenant le présent historique.

Si on étudie les différences entre les registres: prose / poésie et discours direct / récit dans les textes littéraires de l'ancien français, on constate que les valeurs originelles des temps étudiés (celle du PC comme *temps du présent accompli* et celle du PS comme *perfectum praesens* et *perfectum historicum*) persistent dans le récit, surtout dans le récit en vers, alors que les valeurs innovatrices de ces mêmes formes (celle du PC comme *perfectum praesens* et celle du PS comme *perfectum historicum*) se rencontrent dans les parties en discours direct. Cette distribution confirme donc l'analyse selon laquelle les parties du texte qui se présentent comme proches de l'oral sont innovatrices, alors que les parties narratives sont conservatrices.

J'aimerais brièvement introduire deux versions d'une troisième approche du phénomène de «*tense switching*», toutes deux transdisciplinaires. D'abord l'analyse pragmatique proposée par Fleischman (1990), ensuite l'analyse inspirée par la linguistique textuelle par Blumenthal (1986). Se basant sur les études de Benveniste (1966) et de Weinrich (1973), Fleischman distingue entre les deux modes de communication «*storytelling*» (récit) ou «*communication*». Si je comprends bien son analyse, son interprétation de l'usage des formes alternantes du passé dans le récit des textes anciens repose sur l'idée

8 Wilmet (1998:364-5) arrive à la même analyse que moi: dans les alternances des temps, le PC a la valeur d'un *présent*.

que le PC et le PS sont tous deux des formes du passé, et que le PS est exclusivement une forme du récit. Je suis en désaccord avec Fleischman sur les deux points. Selon mes analyses, le PC dans le récit est bien une forme du présent, alternant avec le présent historique, et le PS n'est pas exclusivement une forme du récit. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le PS reste une forme utilisée dans le discours. L'application aux phénomènes d'alternance épique dans l'ancienne langue du modèle de Weinrich, conçu pour rendre compte de l'emploi des temps dans la littérature moderne, est contraire aux faits et pêche par son anachronisme<sup>9</sup>.

Comme Fleischman, Blumenthal propose une vision «globalisante» de l'usage des temps en français, en ce sens que sa description intègre la linguistique textuelle, la syntaxe et la pragmatique. L'avantage de l'analyse de Blumenthal par rapport à celle de Fleischman, est entre autres qu'il distingue des étapes à l'intérieur desquelles il examine la fonction des temps du passé. Selon Blumenthal, ces étapes sont avant tout caractérisées par une vision «additive» ou «linéaire» du récit, visions mises en rapport avec des changements fondamentaux de la culture de l'époque, du «*Zeitgeist*».

La division en étapes proposée par Blumenthal confirme, je pense, mais sur d'autres bases, celle que j'ai proposée ici, puisque les visions additive ou linéaire se laissent dériver des valeurs temporelles proposées dans la présente étude. Je considère donc les valeurs que j'ai identifiées comme primaires, alors que les effets de sens relevés par Blumenthal me paraissent secondaires.

Si on accepte que la valeur du PC dans le discours direct fictif correspond déjà depuis environ 1050 (*Alexis*) à celle d'un *perfectum praesens* (étape 3), vers quel moment peut-on alors dater l'étape suivante de l'évolution du PC où cette forme acquiert la valeur de *perfectum historicum* et s'installe sur l'axe du passé pour en chasser plus tard le PS (étape 4)? Là encore, les avis sont très partagés, mais quelques études récentes dans ce domaine, basées entre autres sur une vaste documentation de littérature épistolaire, permettent de dater ce moment vers 1750<sup>10</sup>. C'est ainsi que Liu

9 Wigger (1978) se base, comme Fleischman, sur l'analyse de Weinrich, et rencontre donc les mêmes points de critique. Martin (1971) et Wilmet (1998) critiquent tous deux l'analyse de Weinrich, mais en se basant sur d'autres arguments.

10 La datation du changement vers 1750 est confirmée aussi par Le Guern (1986) dans son étude détaillée sur la concordance des temps. L'auteur y montre que l'accord avec

(voir Caron & Liu 1999), examinant la cooccurrence entre les divers ad-  
verbes de temps et les temps du passé, montre qu'avant cette date l'adverbe  
*hier* s'accompagne presque exclusivement du PS, alors qu'après cette date, il  
s'accompagne très souvent du PC – les femmes et les Parisiens adoptant cet  
emploi avant les hommes et les provinciaux<sup>11</sup>. A partir du XIX<sup>e</sup> siècle,  
l'emploi du PC à valeur de *perfectum historicum* à côté de celle de *perfectum prae-*  
*sens* se répand, mais cette valeur ne s'installe définitivement dans la littéra-  
ture qu'au XX<sup>e</sup> siècle à côté du PS qui persiste toujours comme alternative,  
selon le style de l'auteur (voir sur ce point Wilmet 1998: 369-370).

L'analyse des faits que je propose ici confirme ainsi l'utilité de combiner  
l'approche diasystématique, la sociolinguistique et la théorie de l'actualisa-  
tion pour les textes littéraires et pour la collection de lettres étudiées par  
Caron & Liu. Regardons maintenant de plus près le genre non littéraire *du*  
*traité*, exemplifié par Calvin, où on trouve bon nombre de formes du PC,  
parfois alternant avec le PS. Ce genre correspond au domaine du commen-  
taire de Weinrich. J'ai affirmé plus haut que je rejette l'analyse de  
Fleischman, basée sur Weinrich, pour expliquer l'alternance des temps dans  
les textes narratifs, mais cela n'implique pas que je rejette l'utilité de prendre  
en considération la distinction entre les deux modes de communication  
pour l'emploi des temps en général, bien au contraire. Afin de vérifier si la  
distinction entre genres textuels est le facteur primaire pour la compréhen-  
sion de l'emploi des temps ou bien si ce sont plutôt les valeurs des temps  
qui sont primaires et la distribution sur les genres un effet secondaire,  
comme je le propose ici, je vais me pencher sur l'emploi de ces deux formes  
temporelles chez Calvin. Les textes de Calvin offrent au moins deux avan-  
tages: d'une part, ce corpus permet de comparer son emploi des deux  
formes dans deux types de communication: des lettres échangées entre per-  
sonnes qui se connaissent bien (la lettre privée) et la communication vers  
un public qui n'est pas connu par l'auteur (le traité). D'autre part, le corpus  
permet de comparer l'utilisation de Calvin dans sa propre traduction en

le PC se fait avec le présent du subjonctif jusque vers ce moment, ensuite avec  
l'imparfait du subjonctif. La datation est confirmée aussi par l'étude de Caudal et  
Vetters (2007).

11 Pour ce qui est des autres dia-paramètres, j'attire l'attention sur le fait que l'étude de  
Blumenthal confirme l'importance de la diastrie et de la diamésie pour l'emploi des  
temps.

français de son traité latin. C'est cela que je vais faire dans la section sui-  
vante.

### 3.4 L'emploi du PC et du PS chez Calvin

#### 3.4.1 Introduction à l'œuvre de Calvin

Jean Calvin (1509-1565), d'origine picarde, formé à Paris, à Orléans et à  
Bourges, publie en 1559 son traité latin *Institutio Christianae religionis*, qu'il  
traduit ensuite en français sous le titre *Institution de la religion chrétienne*. J'ai  
étudié l'emploi des temps dans le livre 3, chapitre 21, qui parle de la prédes-  
tination. Calvin est en outre l'auteur d'un grand nombre de lettres, les unes  
de nature privée, voire confidentielle, les autres destinées à être diffusées et  
connues plus généralement. Afin de procéder à une comparaison de textes  
composés pour un public de nature différente, j'ai étudié seulement une  
série de lettres privées, toutes celles envoyées à M. et à Mme de Falais (au  
total 21 lettres), au cours des années 1545 et 1546.

#### 3.4.2 Le PC et le PS dans l'œuvre de Calvin

La traduction française de l'*Institution* se signale par l'utilisation prépondé-  
rante du PC, correspondant à un prétérit dans l'original latin. Il est seule-  
ment pertinent pour mon propos de regarder de près l'emploi du PC dans  
un contexte du passé, voir (3a-b). Dans ces exemples, Calvin se base sur des  
faits anciens qu'il rappelle à son public:

- (3a) Quum divideret altissimus gentes, et separaret filios Adam, pars eius *fuit* populus  
Israel, funiculus haereditatis eius. (CR vol 30,3.21.5:683)  
Quand le Souverain divisoit les nations, ce dit Moïse, et partissoit les enfans  
d'Adam, sa portion *a esté* le peuple d'Israel, et le cordeau de son heritage. (CR vol  
32,3.21.5:461)
- (3b) Liberationis enim hanc assignat causam, quod Deus patres *dilexerit*, et *elegerit* se-  
men eorum post eos. (CR vol 30,3.21.5:683)  
Car il assigne ceste cause de leur redemption, que Dieu *a aimé* leurs peres et *a*  
*esleu* leur lignée apres eux. (CR vol 32,3.21.5:461)

Pourquoi Calvin a-t-il choisi de rendre au PC ce qu'il a écrit en latin dans  
une forme verbale qui se laisse interpréter soit comme une forme narrative

du passé ou bien comme une forme argumentative? Ce choix ne semble pas être imposé par le genre du traité, puisque nous trouvons bien le PS dans un contexte et dans un texte relativement comparables, le *De Inventione*, traduit en français par Jean d'Antioche au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>, voir (3c-d), où se trouvent juxtaposées la version latine, la traduction ancienne et la traduction moderne, ces dernières employant toutes deux le PS:

- (3c) INVI002-3 nam *fuit* quoddam tempus, cum in agris homines passim bestiarum modo vagabantur  
 Quar il *fu* jadis un tens que les homes aloient vagant comunaument as chans en maniere de bestes  
 En effet, il *fut* un temps où les hommes erraient au hasard dans les campagnes comme des animaux sauvages
- (3d) INVI003-1 postquam vero commoditas quaedam, prava virtutis imitatrix, sine ratione officii dicendi copiam consecuta est, tum ingenio freta malitia pervertere urbes et vitas hominum labefactare *assuevit*.  
 Mais puis que un petit profit qui a semblance de vertu, sans raison d'office et de sen, *aquist* abondance de dire et de parler, engignousement et par usance de malice *encomensa* ou *acoustuma* de pervertir les cytez et de gaster les vies des homes. Mais quand un certain souci de l'intérêt, funeste imitation de la vertu, sans tenir compte du vrai devoir, *sut* parler avec abondance, alors, s'appuyant sur le talent, la perversité s'accoutuma à ruiner les villes et à bouleverser la vie de leurs habitants.

Si Calvin a voulu rendre par le PC des faits de la Bible, serait-ce parce qu'il était motivé par le souci d'insister sur la pertinence des faits anciens pour le présent de son public? En termes techniques, faut-il attribuer à ces formes de PC la valeur d'un *perfectum praesens* et pas d'un *perfectum historicum*?

Je me suis penchée sur les lettres privées de Calvin afin d'examiner si l'usage des deux formes pourrait corroborer l'idée que Calvin utilise le PC avec la valeur d'un *perfectum praesens* dans un contexte où il parle de faits passés, récents et moins récents. Dans ces lettres, le PC est la forme verbale du passé le plus fréquemment utilisée, voir à titre d'exemple (4a):

- (4a) Maistre Guillaume Farel et maistre Pierre Viret *mont pry* au passer dicy, de vous faire leurs humbles recommandations. Ilz *ont este icy* huict iours a ma grande con-

12 A ma connaissance, la traduction de Jean d'Antioche est le seul texte argumentatif comparable à celui de Calvin. Par conséquent je m'y réfère malgré l'important écart temporel entre les deux textes.

solation sinon daultant quilz *mont reculle* en vostre excuse. (Epistola 790, 16 avril 1546, CR vol 40:332-3)

Mais dès qu'il s'agit de relater des faits du passé pour lesquels l'auteur ne veut pas signaler un effet présent, mais qu'il désire au contraire placer comme points de repère passés, il choisit le PS, voir (4b). Dans ces phrases, les formes du PS (*feuz, bailla, ioua, deliberey, fusrent, declairay, sembla*), ont nettement la valeur de *perfectum historicum* alors que les formes du PC (*a este amene, lavons baptise, a conduit, est tournee, a pleu*) semblent avoir la valeur d'un *perfectum praesens*:

- (4b) ...nous navons pour le present nulles nouvelles pardeca, sinon que ce pendant nostre Alleman nous *a este amene* de Francfort, et *lavons baptise* dimanche dernier. Il est vray que du commencement ien *feuz* un peu fasche, craignant le bruit qui en seroit. Et de faict celluy qui le *bailla* au marchant qui *la icy conduit, ioua* mal son personaige. Mais ne doubtant pas que la chose estoit ainsi advenue par l'ordonnance de Dieu, combien que ie ne sceusse point la fin pourquoy, ie me *deliberey* den faire mon devoir. Car ce nest pas a nous denquerir tousiours pourquoy Dieu dispose ainsi dez choses, mais de faire nostre office, sans en disputer plus longuement. Les freres *fusrent* dadvis que lacte se fist en la plus grande assemblée, ou ie *declairay* ce qui me *sembla* estre a propos. Et la chose *est tournee* en plus grande edification que nous nesperions, dont nous avons a louer Dieu. Toutefois ie vous remercie affectueusement de la poine quil vous *a pleu* en prendre. ... (11 mai 1546)

### 3.4.3 Conclusion sur l'emploi du PC et du PS dans l'œuvre de Calvin

L'usage de Calvin tel qu'il a été décrit dans la section précédente, me permet de conclure, je pense, que c'est la valeur de la forme verbale: *perfectum praesens* ou *perfectum historicum* qui détermine le choix de Calvin entre le PC et le PS. Pour indiquer des faits ancrés dans le passé, il choisit le PS, mais dès que ces faits – récents ou éloignés dans le temps – gardent une importance pour le présent, comme les paroles de la Bible ou le baptême d'un homme qui désire se convertir, ils seront exprimés au PC. Ce sont aussi les valeurs des formes citées dans le titre de cette étude... *ayant receu de voz nouvelles, ie communicquay avec luy, et la conclusion fust telle que vous ay mande* ... Dans ce passage, *ie communicquay* est un *perfectum historicum*, *ay mande* un *perfectum praesens*. Pour Calvin, il semble donc que ce soit la valeur des formes qui est le fac-

teur décisif pour son choix entre les deux formes, et pas le genre textuel<sup>13</sup>. Quelle est la conséquence de cette conclusion pour la compréhension de l'emploi des formes dans les textes littéraires et non littéraires de l'ancienne langue? C'est ce que nous allons voir dans la partie suivante.

### 3.5 Conclusion de l'étude sur corpus

En me basant sur mon corpus, je pense pouvoir résumer comme suit la distribution du PC et du PS:

- dans les plus anciens textes, le PC est surtout un présent, mais dans le discours direct, il prend déjà la valeur d'un *perfectum praesens* (étape 3);
- dans la narration épique, l'ancienne valeur du PC, celle de *présent accompli* (étape 2), est exploitée dans l'alternance des temps;
- les contraintes littéraires liées aux genres textuels ne sont pas primaires pour imposer une alternance des temps narratifs. Ce sont les valeurs des formes verbales qui permettent l'alternance des temps, selon les règles prévisibles dépendant des facteurs diastématiques;
- tout conduit à assumer que ce sont les valeurs les plus anciennes des temps du passé qui persistent dans les passages narratifs, et les valeurs innovatrices qui se rencontrent dans le discours direct (fictif);
- l'usage de Calvin correspond aux résultats de Martin (1971) pour la fin du XV<sup>e</sup> siècle;
- Calvin ne fait pas de différence entre communication privée, à destinataire connu, et communication publique; dans les deux cas, il utilise le PC pour les phénomènes ayant une importance pour la situation actuelle du locuteur, soit avec la valeur de *perfectum praesens*;
- ceci implique que l'emploi des temps de Calvin ne semble pas commandé par des contraintes de genres, mais par la valeur de la forme verbale et que, dans les deux types de textes, il utilise une valeur innovatrice, correspondant à l'étape 3;

13 Il semble ainsi que Calvin se distingue par le fait qu'il présente peu de variation diaphasique. En effet, même dans une lettre adressée à la reine de Navarre, son style reste le même. Le style de Calvin semble ainsi innovateur par rapport à ses contemporains, qui utilisent différemment les formes du passé selon le genre textuel.

- au XVI<sup>e</sup> siècle, l'opposition entre le PC et le PS est donc correctement formulée en termes de *perfectum praesens* versus *perfectum historicum*, alors que la formulation en termes de «la règle des 24 heures» par Henri Estienne (voir la citation ci-dessous) est une interprétation simplifiée, pour ainsi dire «mécanique»<sup>14</sup>.

Quand nous disons: *j'ay parlé à luy et luy ay fait response*, cela s'entend avoir esté fait ce jour là; mais quand on dit: *je parlay à luy et luy fei response*, cecy ne s'entend point avoir esté fait ce jour mesme auquel on raconte ceci, mais auparavant, sans qu'on puisse juger combien de temps est passé depuis. Car soit que j'aye fait ceste response le jour de devant seulement, soit qu'il y ait ja cinquante ans passez ou plus, je diray: *je luy fei response*, ou *alors*, ou *adonc je fei response*<sup>15</sup>

- vers 1750, le PC acquiert les deux valeurs, c'est donc le passage de A vers {A,B} qui a lieu à ce moment-là.

## 4 Conclusion

La présente étude sur les valeurs du PC et sur le rapport de cette forme avec le PS a bien montré, je l'espère, l'utilité de combiner l'approche variationnelle et les recherches récentes sur la réanalyse et sur l'actualisation. Les analyses sur corpus ont permis de dégager un certain nombre de réanalyses, depuis l'étape 1 à l'étape 4 de la Figure 2. La réanalyse est un changement d'interprétation d'une même structure, motivé par une ambiguïté de sens. Cette ambiguïté a été décrite pour les réanalyses à partir du «critical context». Suivant chaque réanalyse, la valeur nouvelle se répand parmi les locuteurs, selon la formule  $A > \{A,B\} > B$ . La cooccurrence des deux valeurs, l'ancienne et la nouvelle, se manifeste sous forme de variation ou «layering». Les études sur corpus ont montré que la progression de la valeur nouvelle se produit dans des contextes proches de l'oral, alors que la persistance de la valeur ancienne se rencontre dans des contextes qui en sont plus éloignés.

14 Sur ce point, je partage le jugement de Martin et de Wilmet.

15 Henri Estienne: *Traité de la conformité du langage français avec le grec*, 1569, cité depuis Fournier (1998:413).

La composition du corpus m'a permis d'étudier le rapport entre la distinction entre genres textuels (la distinction entre domaine du discours et domaine de la narration) et le choix du temps. Je pense avoir pu argumenter en faveur du fait que les valeurs des temps, combinées avec les facteurs diastématiques, sont primaires et la distinction entre genres un effet secondaire. Le changement a lieu d'abord sur la valeur du temps, et la répartition des emplois selon les genres textuels n'est qu'une conséquence du fait que la forme innovatrice apparaît d'abord dans des contextes proches de l'oral. On se rappellera pourtant que chez Calvin la distinction entre genres n'a pas d'effet sur son choix des temps du passé, PC ou PS.

Voici comment je vois les choses: L'étape 3 de l'évolution des valeurs du PC (voir la Figure 2) permet d'opposer formellement un *perfectum praesens* (le PC) et un *perfectum historicum* (le PS), opposition formelle qui n'existait ni en latin, ni dans le plus ancien français. Elle a été codifiée de façon rigide par Estienne, et a été exploitée en français moderne pour permettre l'établissement des deux domaines d'abord identifiés par Benveniste, puis développés par Weinrich. Néanmoins, comme la valeur des formes verbales est primaire par rapport à la distinction en domaines, et comme ces valeurs sont sans cesse en cours de modification, la distinction de Benveniste et de Weinrich n'est plus valable pour le français oral. Je rappelle qu'il s'agit d'un changement en cours, introduit d'abord dans les contextes oraux, et qui va s'établir à l'écrit, changement vraisemblablement freiné par la norme et la codification forte du français écrit.

Dans l'étape 4 de l'évolution des valeurs du PC (voir Figure 1, d), cette forme verbale prend les valeurs à la fois du *perfectum praesens* et du *perfectum historicum*, et au moment où le PS aurait complètement disparu (si cela devait arriver), le français aurait perdu la possibilité d'établir une opposition formelle grâce aux formes du passé entre le domaine du discours et le domaine de la narration.

## 5 Bibliographie

- Andersen, H. (1973): «Abductive and deductive change», *Language* 49. 4, 765-93.
- Andersen, H. (2001) red: *Actualization. Linguistic Change in Progress*. Benjamins, Amsterdam.
- Andersen, H. (2008): «Grammaticalization in a speaker-oriented theory of change», in Eythórsson, T. (éd.), *Grammatical Change and Linguistic Theory. The Rosendal papers*. Benjamins, Amsterdam, 11-44.
- Benveniste, E. (1966): «Les relations de temps dans le verbe français» (1959), repris in *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard, Paris, t. 1, 237-250.
- Blumenthal, P. (1986): *Vergangenheitstempora, Textstrukturierung und Zeitverständnis in der französischen Sprachgeschichte*, ZfZL Beiheft 12. Franz Steiner Verlag, Stuttgart.
- Caron, Ph. & Yu-Chang Liu (1999): «Nouvelles données sur la concurrence du passé simple et du passé composé dans la littérature épistolaire», *L'Information grammaticale* 82, 38-50.
- Caudal, P. & Vetters, C. (2007): «Passé composé et passé simple: Sémantique diachronique et formelle», in Labeau, E., Vetters, C. & Caudal, P. (éds), *Sémantique et diachronie du système verbal français - Cahiers Chronos* 16. Rodopi, Amsterdam / New York, 121-151.
- Diewald, G. (2002): «A model for relevant types of contexts in grammaticalization», in Wischer, I. & Diewald, G. (éds), *New Reflections on Grammaticalization*. Benjamins, Amsterdam, 103-120.
- Fleischman, S. (1990): *Tense and narrativity. From medieval performance to modern fiction*. University of Texas Press, Austin.
- Fournier, N. (1998): *Grammaire du français classique*. Belin, Paris.
- Foulet, L. (1958): *Petite syntaxe de l'ancien français*. Champion, Paris.
- Jacob, D. (1991): «Dativ im Französischen? Zur Funktionsweise und Semantik der Ergänzungs-klasse 'à + NP'», in Koch, P. & Krefeld, Th. (éds), *Connexiones Romanicae*, Niemeyer, Tübingen, 57-186.
- Klausenburger, J. (2000): *Grammaticalization. Studies in Latin and Romance Morphosyntax*. Benjamins, Amsterdam / New York.

- Koch, P. & Oesterreicher, W. (1990): *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*. Max Niemeyer Verlag, Tübingen.
- Koch, P. & Oesterreicher, W. (2001): *Langage parlé et langage écrit, Lexikon der romanistischen Linguistik*. Tome 1, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 584-627.
- Le Guern, M. (1986): «Notes sur le verbe français», in Rémi-Giraud, S. (éd.), *Sur le Verbe*. Presses Universitaire de Lyon, Lyon, 9-60.
- Martin, R. (1971): *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Klincksieck, Paris.
- Schøsler, L. (1973): *Les temps du passé dans Aucassin et Nicolette. L'emploi du passé simple, du passé composé, de l'imparfait et du présent «historique» de l'indicatif*. Odense, Odense University Press.
- Schøsler, L. (2001): «From Latin to Modern French: Actualization and Markedness», in Andersen, H. (éd.), *Actualization. Linguistic Change in Progress*. Benjamins, Amsterdam / Philadelphia, 169-185.
- Schøsler, L. (2004): «“Tu eps ‘as deit” / “Tut s’en vat declinant”. Grammaticalisation et dégrammaticalisation dans le système verbal du français illustrées par deux évolutions, celle du passé composé et celle du progressif», *Aemilianense. Revista Int. ...Génesis y Orígenes Históricos...Lenguas Romanes Vol 1*, 517-568.
- Söll, L. (1974): *Gesprochenes und geschriebenes Französisch*. Schmidt, Berlin.
- Völker, H. (2009): «La linguistique variationnelle et la perspective intralinguistique», *Revue de Linguistique Romane* 73, 27-76.
- Wigger, M. (1978): *Tempora in Chrétiens «Yvain». Eine textlinguistische Untersuchung*. Peter Lang, Frankfurt a/M, Bern, Las Vegas.
- Weinrich, H. (1973): *Le Temps*. Editions du Seuil, Paris.
- Wilmet, M. (1998): *Grammaire critique du français*. Duculot, Paris / Bruxelles.

#### Sources

- Les plus anciens textes: *Les serments de Strasbourg, La cantilène de Sainte Eulalie, La Passion du Christ, La Vie de Saint Léger*, étudiés dans l'édition de Koschwitz (1964).
- La vie de Saint Alexis*, étudiée dans l'édition de Storey (1934).

- Aucassin et Nicolette, chantefable du XIII<sup>e</sup> siècle*, publiée par Mario Roques, Paris, Honoré Champion, 1925 (1<sup>ère</sup> édition), 1936 (2<sup>e</sup> édition), 1955 (3<sup>e</sup> édition), coll. «C.F.M.A.».

#### Calvin

- Institutio Christianae religionis*, ed. 1559, in Baum, W. et al. (eds.), *Ioannis Calvini opera quae supersunt omnia*, vol. 2, Braunschweig 1864 (CR=Corpus Reformatorum, 30).
- Institution de la religion chrétienne*, ed. 1560, in Baum, W. et al. (eds.), *Ioannis Calvini opera quae supersunt omnia*, vol. 3-4, Braunschweig 1866 (CR=Corpus Reformatorum, 32).
- L'ensemble des lettres de Calvin à M. et Mme de Falais, 1545-1546, EPIS-TOLAE 1545-1548 No 601-1041 Braunschweig 1874 (CR=Corpus Reformatorum, 40).

#### Cicéron

- Stroebel, E. (1965 (1915<sup>1</sup>)): *Rhetorici libri duo qui vocantur De Inventione. Editio stereotypa editionis prioris (MCMXV)*. (M. Tulli Ciceronis scripta quae manserunt omnia 2. Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana). Stuttgart, Teubner.
- Van Hoecke, Willy (éd. électronique): «*La Rhetorique de Marc Tullius Cicéron. La traduction par Jean d'Antioche (1282) du «De Inventione» de Cicéron et de la «Rhetorica ad Herennium» éditée d'après le manuscrit unique.*
- Bornecque, Henri (éd.) (1932): *Cicéron. De l'Invention (De Inventione)*. Texte revu et traduit avec introduction et notes. Paris, Garnier.